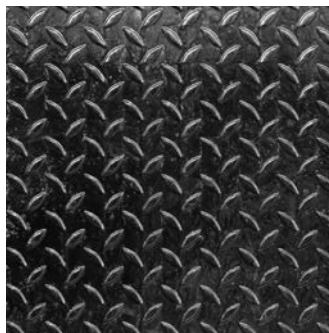
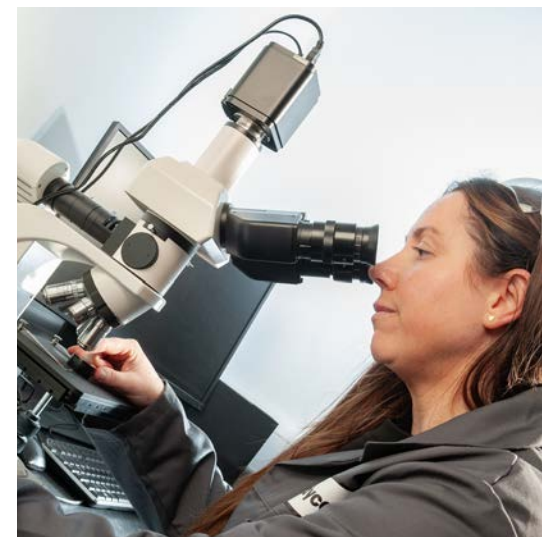




CODE DE CONDUITE.

Publié en mai 2025



À PROPOS DE BODYCOTE.

Bodycote est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de solutions essentielles en science des matériaux. Nous donnons la possibilité à nos clients de produire de meilleurs composants, plus solides et plus durables grâce à notre vaste expertise en ingénierie, à notre gamme de services métallurgiques de classe mondiale et à nos technologies spécialisées de pointe. Comptant plus de 150 installations dans 22 pays, Bodycote dispose d'ingénieurs et de métallurgistes qui s'appuient sur son réseau mondial d'expertise, de compétences et d'expériences pour accompagner les clients, quel que soit leur marché ou leur localisation.

Nos solutions favorisent le progrès durable à l'échelle mondiale grâce à deux plateformes interdisciplinaires de premier plan : technologies spécialisées et traitement thermique de précision. Nous desservons une grande variété de marchés finaux, fournissant des produits améliorés, plus durables et plus efficaces. Il s'agit notamment de l'aérospatiale, de la défense, de l'automobile, de l'énergie, de l'industrie, de la consommation et de la médecine.



Sommaire



Avant-propos de notre directeur général	02	Protection de nos actifs	11
Notre mission	03	Confidentialité et propriété intellectuelle	11
Nos valeurs	04	Protection des données	11
Introduction à notre Code	05	Technologies de l’information (TI)	12
Notre Code et vous	05	Communications	12
Notre Code au quotidien	06	Notre marque	12
Nos pratiques commerciales	07	Notre lieu de travail	13
Lutte contre la corruption et les pots-de-vin	07	Santé et sécurité	13
Cadeaux et marque d’hospitalité	07	Comportement sur nos lieux de travail	14
Contributions caritatives et politiques	08	Notre comportement lors des déplacements professionnels	14
Conformité commerciale	08	Égalité, diversité et inclusion	15
Nos clients et fournisseurs	09	Durabilité et responsabilité sociale	16
Concurrence loyale	09	Droits de l’homme et esclavage moderne	16
Lutte contre l’évasion fiscale	09	Environnement	16
Fraude et vol	09	Minerais de conflit	17
Tenue des registres	10	Violation de notre Code	18
Informations privilégiées et transactions boursières	10	Ligne Porte ouverte dédiée aux signalements	19
Conflits d’intérêts	10	Notes	20



AVANT-PROPOS DE NOTRE PDG.



Le succès de notre Groupe repose sans aucun doute sur la force de nos collaborateurs. Ensemble, nous sommes déterminés à mener nos activités de manière responsable, avec intégrité et des normes éthiques élevées, en garantissant des résultats positifs pour nous-mêmes, nos clients, nos fournisseurs, nos actionnaires et les communautés dans lesquelles nous vivons et travaillons. »

Jim Fairbairn
Directeur général

Notre Code de conduite décrit nos attentes quant à la manière dont les activités doivent être menées chez Bodycote afin d'atteindre ces objectifs. Il définit le rôle de Bodycote en tant qu'entreprise durable, employeur respectueux et partenaire commercial fiable, tout en énonçant les valeurs fondamentales qui nous guident. Le Code présente des lignes directrices claires qui doivent être suivies lorsque vous travaillez pour ou en collaboration avec Bodycote, et sont destinées à vous aider à gérer les situations que vous pourriez rencontrer dans le cadre de vos activités.

Notre Code est le fondement pour nos politiques et procédures de conformité, qui sont toutes accessibles sur notre intranet. Veuillez le lire attentivement, bien le comprendre en posant des questions si nécessaire et consultez-le régulièrement.

Le conseil d'administration et les dirigeants de Bodycote ont tous approuvé le Code et montrent l'exemple en l'appliquant.

Nous vous remercions de votre engagement à vous efforcer de répondre aux attentes élevées que nous avons envers vous en tant que représentant de Bodycote.

NOTRE MISSION.

▲▲
Nous fournissons une métallurgie haute performance qui favorise le progrès durable à l'échelle mondiale.
▲▲

LE POUVOIR DE LA MISSION

Notre déclaration de mission est notre philosophie directrice, une manière succincte de résumer la contribution significative que nous apportons au monde. Elle a été élaborée sous forme de déclaration ambitieuse, sur la base de notre développement actuel, et a pour but de créer des décennies d'expansion pour nos collaborateurs et notre entreprise.

La mission est un moteur puissant, en particulier lorsqu'elle est partagée. Elle contribue à définir la marque Bodycote, renforce nos normes de qualité, fournit à nos clients et à nos parties prenantes une précieuse assurance quant à notre progressivité et notre pertinence continues, une marque à laquelle ils peuvent s'identifier au-delà du travail quotidien que nous effectuons. Notre mission est le fondement de relations durables et de confiance avec nos parties prenantes et nous pouvons en être très fiers.

NOS VALEURS.



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Pour nous, la sécurité n'est pas seulement une priorité, c'est un mode de vie. Nous sommes convaincus de l'importance de la reconnaissance et de la réduction des risques inutiles qui dépasse de loin les exigences de la réglementation ou de la conformité.

Cela garantit que nos collaborateurs, nos biens, nos partenaires et nos clients se sentent toujours protégés, capables de s'épanouir et de travailler en toute confiance.



PERFORMANCE

Les produits destinés à des environnements opérationnels extrêmes nécessitent non seulement une ingénierie de précision et une expertise, mais également une réflexion et une action axées sur la performance.

En ce qui nous concerne, il ne peut y avoir aucun raccourci ni compromis. Le résultat : une qualité de service et une valeur de la performance inégalées, car la réputation de nos clients dépend de nous et nous dépendons d'eux.



EXPÉRIENCE DES CLIENTS

En tant que spécialistes talentueux de la résolution de problèmes en matière d'ingénierie, nous nous efforçons de créer des relations solides avec nos clients et des collaborations étroites qui génèrent des résultats remarquables.

Ces actions renforcent notre pertinence sur le marché et notre résilience financière, mais, plus important encore, elles créent des expériences exceptionnelles pour les clients qui conduisent à une confiance de longue durée. Nos clients voient et sont conscients de notre ouverture, notre transparence et notre sens de l'ambition partagée.



DURABILITÉ

L'ingénierie visionnaire change le monde et nous avons un rôle de premier plan à jouer pour façonner son avenir. Cela implique une responsabilité considérable : lorsque nous agissons pour répondre à nos besoins commerciaux, nous ne devons pas compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Pour cela, nous recherchons des technologies et des méthodologies qui réduisent notre impact environnemental et nous aident à produire des effets environnementaux, sociétaux et économiques positifs et mesurables dans les zones géographiques mondiales dans lesquelles nous opérons.

INTRODUCTION À NOTRE CODE.

Notre Code et vous

Notre Code s'applique à chaque personne au sein du Groupe Bodycote et à chaque société du Groupe Bodycote.

- Nous devons tous assumer la responsabilité personnelle de veiller à ce que notre comportement soit conforme à notre Code.
- Nous devons tous lire et comprendre les principes énoncés dans notre Code ainsi que nos Valeurs, les politiques du Groupe mentionnées dans notre Code et les autres politiques, procédures et normes qui s'appliquent à nos fonctions (y compris les Guides de l'employé applicables) et veiller à ce que nous les respections à tout moment. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils agissent selon des normes éthiques tout aussi élevées.

Ce Code ne vise pas à énumérer toutes les exigences juridiques et d'entreprise qui s'appliquent à nos marchés. Ainsi, en plus du respect de ce Code, vous devez vous assurer de bien comprendre les normes et restrictions juridiques applicables à vos fonctions en particulier et veiller à vous comporter en conséquence. Pour mieux comprendre les sujets importants figurant dans notre Code, nous proposons également une formation détaillée. Si vous n'êtes pas sûr(e) d'un élément contenu dans le Code ou de la manière dont vous devez l'appliquer dans une situation spécifique, n'hésitez pas à demander de l'aide. Souvenez-vous que l'obéissance à la lettre de la loi n'est pas toujours suffisante et que nous devons nous efforcer d'agir conformément à l'esprit de la loi et aux résultats escomptés.

Si vous souhaitez signaler un problème de manière anonyme et confidentielle, veuillez utiliser notre ligne Porte ouverte dédiée aux signalements.

Vous pouvez y accéder en appelant les lignes téléphoniques gratuites indiquées à la fin de ce Code ou en envoyant un e-mail à **bodycote@getintouch.com**.

Notre Code ne fait partie d'aucun contrat de travail ou contrat de prestation de services, et Bodycote peut le modifier à tout moment.



Notre Code au quotidien

Dans chaque situation que nous rencontrons et qui est couverte par notre Code, nous devrions nous demander ce qui suit :

Cette action est-elle conforme aux principes de nos Valeurs et de notre Code ?

Est-ce que je donne le bon exemple ?

Est-ce que Bodycote ou moi-même serions à l'aise, si l'action était rapportée dans la presse ?

Serais-je en mesure d'expliquer sereinement ce que j'ai fait à mes collègues, à ma famille et à mes amis sans gêne ?

Ai-je consulté d'autres personnes qui connaissent le sujet et demandé des conseils pour m'aider à prendre une décision éclairée ?

Si vous souhaitez des conseils ou une assistance sur toute question liée au Code, ou si vous êtes témoin d'actions ou de comportements que vous estimez non conformes au Code, veuillez signaler le problème auprès de l'une des personnes suivantes :

Supérieur
hiérarchique direct

Une autre personne
dans la structure
hiérarchique,
y compris un
membre du comité
exécutif

Ressources
humaines locales
Partenaire
commercial

En appelant ou
en envoyant un
e-mail par le biais
de la ligne Porte
ouverte dédiée
aux signalements.
Voir page 19 pour
plus d'informations



Tous les signalements sont confidentiels et pris au sérieux. Bodycote s'engage à protéger les personnes qui font part de préoccupations en toute bonne foi et ne tolérera aucune forme de représailles à la suite de l'expression d'une préoccupation.

NOS PRATIQUES COMMERCIALES.

Lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Bodycote adopte une approche de tolérance zéro à l'égard de la corruption et des pots-de-vin. En termes simples, notre politique en matière de lutte contre la corruption interdit l'offre, le don, la sollicitation ou l'acceptation de tout pot-de-vin (qu'il s'agisse d'argent liquide ou de toute autre forme d'incitation).

Nous n'acceptons aucun type de corruption ni aucune activité commerciale corrompue, qu'elle soit effectuée directement ou par l'intermédiaire d'un tiers. Cela signifie que nous ne devons en aucun cas offrir, fournir ou accepter, directement ou indirectement, un avantage financier ou autre avantage, y compris les paiements de facilitation et les pots-de-vin. Cette politique s'applique à toute personne ou organisme, y compris tout fonctionnaire, parti politique, client, employé ou représentant d'un client, d'un organisme de prêt ou d'une banque. Elle s'applique également à tout employé ou représentant d'un organisme de prêt ou d'une banque en vue d'obtenir, de conserver, d'assurer des activités commerciales ou d'obtenir une facilité de financement ou une faveur qui enfreint la réglementation.

Nous désignons des intermédiaires pour nous représenter dans le processus commercial uniquement s'ils peuvent démontrer qu'ils respectent pleinement les principes de notre Code et de notre Politique en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.

Nous proposons une formation interactive et avons nommé des responsables de la lutte contre la corruption et les pots-de-vin pour nous aider à rester conformes à la politique en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin.

Informations complémentaires : Notre Politique en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin explique ce qu'il est important de surveiller et comment l'éviter ; les coordonnées de nos responsables de la lutte contre la corruption et les pots-de-vin y figurent également. Vous devriez également lire notre Politique relative à la fraude et au vol, ainsi que notre Politique relative aux transactions boursières. Si vous souhaitez signaler un problème, veuillez vous reporter à notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).

Cadeaux et marque d'hospitalité

Nous ne recommandons pas aux employés d'accepter ou d'offrir des cadeaux ou des marques d'hospitalité. Nous reconnaissons que l'offre et l'acceptation occasionnelles de cadeaux et de marques d'hospitalité modestes peuvent légitimement contribuer à renforcer les relations commerciales. Cependant, il est primordial que ceux-ci n'influencent pas, ni ne puissent être perçus comme un moyen d'influencer la prise de décision commerciale. Nous devons tous nous demander si le fait d'offrir ou de recevoir un cadeau ou une marque d'hospitalité est approprié et veiller à ce qu'ils soient offerts et reçus ouvertement et sans aucune tentative de tromper ou de cacher leur nature, leur valeur, leur objectif ou l'identité de la personne qui l'offre et du destinataire. Nous ne devons pas chercher à influencer les représentants du gouvernement, les services gouvernementaux ou les administrations publiques en leur offrant des cadeaux, des divertissements ou par d'autres moyens inappropriés. Nous devons suivre les directives énoncées dans notre Politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité lorsque nous acceptons ou offrons des cadeaux et des marques d'hospitalité.

Informations complémentaires : Notre Politique relative aux cadeaux et marques d'hospitalité présente de plus amples informations et des conseils sur la marche à suivre lorsque nous acceptons ou offrons des cadeaux ou des marques d'hospitalité. Notre Politique en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin explique ce qu'il est important de surveiller pour identifier les signes de corruption et les pots-de-vin, comment les éviter, et indique les coordonnées de nos responsables de la lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).



Contributions caritatives et politiques

Les contributions politiques sont souvent soumises aux lois nationales et varient d'un pays à l'autre. Même lorsque cela est autorisé par la loi, les contributions peuvent être une source de manipulation ou être considérées comme contestables. Pour cette raison, nous n'apportons aucune contribution, qu'elle soit financière ou en nature, à des partis ou organisations politiques ni à des personnalités politiques.

Les contributions caritatives peuvent être effectuées au nom d'une société de Bodycote ou en utilisant ses ressources à condition qu'elles soient pertinentes pour les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités et conformes aux lois et réglementations applicables. Dans tous les cas, les contributions nécessitent l'approbation du directeur financier. Il est interdit d'effectuer des dons à des œuvres de bienfaisance qui pourraient enfreindre notre Politique en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Un exemple serait, si le don risque d'influencer, ou être perçu comme influençant le résultat d'une transaction ou d'une décision relative à nos activités. Les dons qui enfreignent notre Politique relative aux conflits d'intérêts ne doivent pas non plus être effectués.

Vous êtes libre de faire un don à une œuvre de bienfaisance ou une contribution politique personnels, mais vous devez vous assurer que les fonds personnels ne sont pas utilisés comme moyen d'éviter de respecter notre politique (que vous envisagiez ou non de demander un remboursement à l'entreprise). Ces contributions ne sont pas considérées comme des frais professionnels et ne seront pas remboursés.

Informations complémentaires : Veuillez consulter notre Politique en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin ainsi que notre Politique relative aux conflits d'intérêts. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).



Conformité commerciale

Nous nous engageons à respecter toutes les réglementations nationales et internationales applicables, ainsi que les embargos, les sanctions, les contrôles à l'importation et à l'exportation, les droits de douane et les taxes, ainsi que les réglementations contre le blanchiment d'argent. Des sanctions importantes peuvent s'appliquer au Groupe et aux particuliers si nous ne les respectons pas.

Toutes les sociétés de Bodycote qui importent et/ou exportent des services (y compris des informations techniques, des services d'assistance et de formation) et/ou des biens (appartenant à Bodycote ou à une autre partie) doivent respecter les lois et les réglementations sur l'exportation et l'importation en vigueur et obtenir les autorisations appropriées pour l'exportation et l'importation de services et de biens. Notre Politique relative à l'importation et l'exportation développe plus en détail le sujet.

Nous devons également tous respecter les sanctions et embargos nationaux et internationaux lorsque nous travaillons avec des entreprises d'autres pays. Une attention particulière doit être accordée aux biens à double usage (services et biens pouvant avoir une application à la fois dans les domaines civil et militaire). De plus amples informations sont présentées dans notre Politique relative aux sanctions commerciales.

Le blanchiment d'argent désigne le traitement de produit d'activités criminelles afin de dissimuler leur origine illégale. Nous devons accorder une attention particulière à la manière dont les paiements sont effectués. Cela permettra de détecter toute irrégularité chez les partenaires commerciaux et les clients qui présentent des comportements suspects dans leurs activités. Nous avons publié notre Politique relative à la lutte contre le blanchiment d'argent afin de fournir de plus amples informations et moyens de surveillance en ce qui concerne la lutte contre le blanchiment d'argent et de communiquer les coordonnées de notre responsable des signalements concernant le blanchiment d'argent.

Informations complémentaires : Nous devons lire et nous reporter régulièrement à notre Politique relative à l'importation et l'exportation, à notre Politique relative aux sanctions commerciales et à notre Politique relative à la lutte contre le blanchiment d'argent pour nous assurer que nous respectons les exigences liées à ces sujets importants. Si vous souhaitez signaler un problème, veuillez vous reporter à notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).

Nos clients et fournisseurs



L'expérience des clients est une priorité dans le cadre de nos prestations de services. Nous interagissons avec tous nos clients et fournisseurs avec honnêteté et transparence. Nous préservons la confidentialité des informations qui nous sont fournies par nos clients et nos fournisseurs, en les utilisant de façon responsable et de la manière convenue. Nous devons veiller à ce que toutes les transactions, négociations contractuelles, déclarations, communications, présentations et tous les devis soient exacts et véridiques.

Nous nous engageons à atteindre et à dépasser les attentes de nos clients.

Les décisions d'achat auprès des fournisseurs et de recourir à d'autres tiers en tant qu'intermédiaires, distributeurs ou agents sont fondées sur une évaluation objective de la fiabilité, de la transparence et de la qualité dans la réalisation des objectifs. Lorsque nous recherchons des fournisseurs et l'assistance d'autres tiers, nous effectuons une vérification approfondie rigoureuse. Nous sélectionnons uniquement des fournisseurs et autres tiers qui respectent notre Code des fournisseurs et dont les valeurs et l'engagement à mener leurs activités correspondent aux nôtres.

Informations complémentaires : Notre Politique relative aux contrats fournit des informations sur les accords que nous devons conclure avec nos clients et fournisseurs. Nos fournisseurs sont tenus de respecter notre Code des fournisseurs. Veuillez également vous reporter à notre Politique relative à la lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains.

Concurrence loyale

Nous respectons la concurrence et les relations commerciales justes et honnêtes. Les lois sur la concurrence et antitrust visent à garantir une concurrence ouverte et loyale entre les entreprises. Nous devons toujours respecter ces lois, une formation est également disponible pour nous aider à comprendre ce qui constitue un comportement anticoncurrentiel interdit. Nous ne devons en aucun cas discuter ni conclure un accord avec des concurrents dans le but ou ayant pour effet de fixer les prix, de fausser un processus d'appel d'offres, de diviser un marché, de limiter l'offre de services ou la production d'un produit, ou de boycotter un client ou un fournisseur. Nous ne devons pas partager les informations sur des contrats ou négociations spécifiques avec des clients et des fournisseurs avec nos concurrents, d'autres clients ou fournisseurs. Nous devons signaler immédiatement toute discussion ou tout comportement non autorisé.

Informations complémentaires : Notre Politique sur la concurrence et antitrust fournit de plus amples informations. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).

Lutte contre l'évasion fiscale

Afin de mener nos activités conformément à nos Valeurs, nous devons réfléchir à la manière dont nous interagissons avec les autorités fiscales.

L'évasion fiscale désigne l'acte illégal qui consiste à ne pas payer d'impôts, généralement en soumettant de fausses informations ou en omettant de déclarer les impôts dus aux autorités compétentes. Lorsqu'elle est commise de manière délibérée et malhonnête, l'évasion fiscale et la facilitation de l'évasion fiscale constituent des infractions pénales. Bodycote dispose d'une politique de tolérance zéro à l'égard de l'évasion fiscale. Nous ne soutiendrons en aucun cas, sciemment, une fraude fiscale dans quelque pays que ce soit par un employé ou une autre personne. Nous n'aiderons, ne conseillerons, et ne donnerons jamais d'instructions à une entreprise ou à une personne pour qu'elle commette cette infraction. Nous devons toujours respecter notre Politique en matière de lutte contre l'évasion fiscale et signaler immédiatement toute préoccupation que nous pouvons avoir à ce sujet. Une formation est proposée aux employés concernés pour leur permettre de mieux comprendre.

Informations complémentaires : Notre Politique en matière de lutte contre l'évasion fiscale nous permet de reconnaître l'évasion fiscale et de signaler tout problème. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).

Fraude et vol

La fraude désigne toute action intentionnelle dans le but de tenter d'obtenir un avantage ou un profit : qu'une personne ou une entreprise n'a pas le droit de recevoir ; qui peut causer une perte ; qui entraîne une fausse déclaration ou une omission de divulguer des informations ; ou qui falsifie ou cache des informations. Le vol est caractérisé par toute appropriation d'un bien appartenant à autrui sans son consentement. Nous devons tous avoir une tolérance zéro envers la fraude et le vol, qu'ils soient commis par un employé de première ligne, un cadre supérieur ou un membre du conseil d'administration, et nous devons toujours agir pour prévenir la fraude et le vol. Toutes les infractions seront signalées aux forces de l'ordre locales. Nous sommes tous tenus de signaler tout cas suspect de fraude ou de vol à notre supérieur hiérarchique, par le biais de notre ligne Porte ouverte dédiée aux signalements ou par un autre moyen approprié. Toutes les allégations et enquêtes relatives à une fraude et un vol seront traitées avec la plus grande confidentialité. Nous proposons des formations afin que chaque personne soit consciente de l'importance de prévenir la fraude et le vol.

Informations complémentaires : Nous devons tous lire notre Politique relative à la fraude et au vol pour comprendre de quoi il s'agit, ce que nous pouvons faire pour les prévenir et comment traiter les cas de fraude et de vol. Nous devrions également tenir compte de notre Politique en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin, et nous reporter à notre Politique de la porte ouverte (voir page 19) pour signaler toute préoccupation.

Tenue des registres

En tant qu'entreprise mondiale opérant dans de nombreuses juridictions, il est primordial d'enregistrer toutes nos transactions commerciales, qu'il s'agisse des opérations de vente, des déclarations de revenus, des contrats d'approvisionnement et des dossiers des employés. La tenue des registres est essentielle pour garantir le respect de nos obligations en vertu des lois, telles que les lois en matière de lutte contre la corruption, et nous permettre de gérer nos finances et nos activités. Les registres que nous conservons doivent toujours être exacts et complets, et nous devons les conserver pendant la durée légale dans tous les pays dans lesquels nous opérons. Les registres doivent être remplis avec intégrité et ne jamais contenir des informations fausses ou erronées. Toutes les exigences légales applicables doivent être respectées lors de l'élimination de tout dossier.

Informations complémentaires : Nous devons tous lire notre Politique relative à la fraude et au vol et nous reporter à notre Politique de la porte ouverte (voir page 19) pour signaler tout problème.

Informations privilégiées et transactions boursières

En tant que société cotée à la Bourse de Londres, nous devons respecter les lois relatives aux informations privilégiées et aux transactions boursières.

Dans le cadre de nos activités, certains d'entre nous peuvent avoir accès à des informations susceptibles d'affecter la valeur des actions de Bodycote ou celles d'une autre société si elles devenaient publiques. Ces informations s'appellent des « informations privilégiées ». Il s'agit par exemple d'informations sur nos résultats financiers, du rapport d'activités, les acquisitions ou cessions d'entreprises ou d'autres évolutions commerciales. En règle générale, la négociation ou l'échange d'actions en possession de telles informations est une infraction pénale et constitue un abus de marché. Nous ne devons jamais effectuer de telles opérations.

De plus, nous ne devons jamais communiquer ou divulguer des informations privilégiées à qui que ce soit, qu'il s'agisse d'autres employés (sauf autorisation expresse), de membres de notre famille, d'amis ou d'associés commerciaux, ni les encourager à négocier des actions sur la base de ces informations. Si vous avez le moindre doute quant à savoir si vous pouvez discuter ou divulguer des informations, ou si vous avez la capacité de négocier des actions, vous devez demander conseil au secrétaire général de Bodycote. Le Groupe applique également un Règlement relatif aux transactions, qui s'applique aux administrateurs et aux employés de la Société qui peuvent accéder à des informations confidentielles sur le Groupe (par exemple, les employés impliqués dans la préparation des rapports financiers du Groupe et ceux travaillant sur d'autres questions sensibles). Le secrétaire général vous indiquera si vous êtes tenu(e) de respecter le Règlement relatif aux transactions et vous recevrez également une formation concernant la réglementation sur les abus de marché.

Informations complémentaires : Veuillez lire notre Politique relative aux transactions boursières et vous reporter à notre Politique de la porte ouverte (voir page 19) si vous souhaitez signaler un problème.



Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts est défini par toute relation, influence ou activité qui compromet, ou semble même compromettre, notre capacité à prendre des décisions justes et objectives dans l'exercice de nos fonctions. Un conflit d'intérêts peut prendre de nombreuses formes, notamment : le fait de gérer ou recruter un membre de la famille ou un ami ; d'exercer un deuxième emploi ; de détenir des intérêts financiers chez des fournisseurs ou des concurrents ; ou de siéger au conseil d'administration d'une autre entreprise. Un conflit d'intérêts peut également survenir si un employé entretient une relation personnelle en dehors du travail avec un subordonné direct, car cela pourrait affecter son impartialité dans les évaluations des performances et les promotions. Lorsqu'un conflit d'intérêts survient, il peut remettre en cause notre honnêteté et avoir un effet néfaste sur notre réputation auprès des clients, des actionnaires et des employés.

Les conflits d'intérêts doivent être évités ou gérés avec précautions. Dans tous les cas, vous devez agir honnêtement et divulguer tout conflit d'intérêts à votre supérieur hiérarchique ou à votre partenaire commercial des ressources humaines, ou en utilisant la ligne Porte ouverte dédiée aux signalements dès que vous en avez connaissance.

Informations complémentaires : Veuillez consulter notre Politique relative aux conflits d'intérêts ainsi que notre Politique en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez également consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).

PROTECTION DE NOS ACTIFS.

Les actifs de Bodycote comprennent des éléments physiques ou tangibles (tels que des équipements) ; des éléments non physiques ou intangibles que les employés développent dans le cadre de leur travail (tels que des idées ou des savoir-faire) ; et d'autres actifs tels que des listes de clients et de fournisseurs et d'autres données relatives au marché. Ces actifs sont essentiels à notre entreprise. Nous devons tous nous efforcer de protéger nos actifs. Nous ne devons pas utiliser d'actifs de manière illégale ou à des fins non liées à nos activités. Nous devons veiller à ce que les actifs ne soient pas perdus, endommagés ou gaspillés.

Confidentialité et propriété intellectuelle

Les informations confidentielles, notamment la propriété intellectuelle, sont des informations auxquelles vous avez accès dans le cadre de vos fonctions, qui ne sont pas connues du public et qui sont suffisamment sensibles pour que leur perte, leur divulgation ou leur accès non autorisé puisse entraîner un préjudice pour l'entreprise. Les informations confidentielles comprennent, par exemple, les secrets commerciaux, les informations sur nos inventions, les idées et les conceptions, les procédés et les savoir-faire ; les informations techniques ; les données financières non publiées ; les informations des clients et des fournisseurs ; et les informations sur nos plans d'activité.

Il est primordial pour nous de protéger les informations confidentielles écrites et non écrites. Nous devons protéger les informations confidentielles en les conservant en toute sécurité et uniquement aussi longtemps que nécessaire ; en ne les communiquant pas ou uniquement lorsque cela est absolument nécessaire, en les divulguant uniquement dans le cadre d'un accord de confidentialité/de non-divulgaration approprié.

Si vous avez connaissance d'une divulgation non autorisée réelle ou potentielle de nos informations confidentielles, ou si vous avez des inquiétudes concernant une demande visant à communiquer des informations sur l'entreprise à un tiers, veuillez demander conseil à votre supérieur hiérarchique.

Informations complémentaires : Vous devez lire notre Politique relative aux transactions boursières ainsi que notre Politique relative à la propriété intellectuelle et vous reporter à notre Politique de la porte ouverte (voir page 19) si vous souhaitez signaler un problème.

Protection des données

Bodycote garantit que la vie privée des personnes est protégée en traitant uniquement les données à caractère personnel conformément aux lois appropriées afin de répondre aux besoins commerciaux légitimes et aux exigences légales.

Afin d'assurer un fonctionnement efficace, nous devons collecter et conserver certaines données à caractère personnel sur nos employés, clients, fournisseurs et autres tiers. Les données à caractère personnel sont des informations qui peuvent être utilisées pour identifier une personne. Il s'agit, par exemple, des noms, coordonnées ou informations bancaires. Le non-respect des lois locales sur la protection des données peut entraîner des sanctions importantes.

Vous devez collecter les données à caractère personnel uniquement à des fins commerciales légitimes et vous devez les conserver en toute sécurité afin qu'elles ne soient pas perdues ou utilisées à mauvais escient. Vous devez supprimer les données à caractère personnel lorsqu'elles ne sont plus nécessaires, conformément à nos politiques de conservation.

Si vous constatez que des données à caractère personnel ont été perdues ou qu'une personne a divulgué ou a eu accès aux données à caractère personnel sans autorisation, vous devez contacter immédiatement le directeur juridique de notre Groupe ou notre directeur des ressources humaines pour obtenir des conseils.

Bodycote peut examiner périodiquement les messages à des fins de sécurité et à d'autres fins commerciales, conformément aux lois et réglementations applicables.

Informations complémentaires : Notre Politique en matière de protection des données et les avis de confidentialité pertinents définissent les principes que nous suivons pour protéger les données. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez également consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).



Technologies de l'information (TI)

Il nous incombe à tous d'utiliser nos réseaux et systèmes informatiques de manière appropriée, ainsi que de protéger, stocker et traiter correctement les informations.

Sécurité

Tous les employés ont la responsabilité d'assurer la sécurité des systèmes informatiques et des données de Bodycote. Pour cela, nous ne devons jamais partager nos mots de passe et être attentifs aux e-mails de phishing (hameçonnage) ou aux demandes suspectes. Les employés doivent également s'assurer que leurs appareils sont déconnectés ou verrouillés de manière sécurisée lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Toute atteinte à la sécurité ou tout vol de matériel doit être signalé immédiatement à l'équipe informatique du Groupe ainsi qu'aux autorités locales.

Utilisation d'appareils informatiques portables

Les utilisateurs d'appareils informatiques portables sont responsables de leur sécurité physique et doivent prendre des mesures raisonnables pour protéger ces appareils contre la perte, les dommages ou le vol. Les appareils doivent toujours être éteints lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne jamais être laissés sans surveillance dans les véhicules.

Utilisation d'Internet

Les employés doivent utiliser Internet de manière responsable et acceptable, sans nuire à Bodycote. Il est entendu que Bodycote peut surveiller l'utilisation d'Internet pour garantir le respect des politiques applicables.

Utilisation de la messagerie instantanée

La messagerie instantanée doit être utilisée de manière professionnelle et responsable. Les utilisateurs doivent éviter de partager des informations sensibles ou confidentielles sur ces plateformes. Les conversations personnelles doivent être minimales et toute communication susceptible de nuire à la réputation de Bodycote doit être évitée.

Utilisation des réseaux sociaux

Lorsque nous interagissons sur les réseaux sociaux, nous ne devons pas représenter Bodycote sauf autorisation explicite et ne devons pas partager de contenu sur des comptes personnels qui pourraient porter atteinte à la réputation de Bodycote. Il est important que nous nous assurions tous que les publications ne compromettent pas la confidentialité de Bodycote et que nous nous abstenions de partager des informations exclusives ou d'adopter un comportement contraire aux valeurs de Bodycote.

Utilisation de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) générative désigne l'IA capable de créer de nouveaux contenus, tels que du texte, des images, de la musique et des codes, en fonction de modèles issus de données existantes. Les employés doivent utiliser l'IA générative de manière responsable et sécurisée, en veillant à ce qu'elle ne porte pas préjudice aux personnes ou à Bodycote. Les informations commerciales confidentielles ou les données à caractère personnel ne doivent jamais être saisies dans des outils d'IA générative. Toute tâche impliquant l'IA générative doit placer en priorité la confidentialité des données, la protection de la propriété intellectuelle et l'impartialité, en évitant les préjugés.

Informations complémentaires : Veuillez lire nos politiques en matière de technologies de l'information.

Communications

Afin de préserver notre réputation, il est primordial que nos communications, tant internes qu'externes, soient précises, claires et cohérentes. Les communications avec la presse et autres communications externes doivent être gérées de manière coordonnée, par des porte-parole autorisés, et les messages doivent être réfléchis et alignés sur nos politiques. Les informations de l'entreprise qui sont confidentielles et exclusives ne doivent jamais être communiquées à qui que ce soit en dehors de Bodycote.

Tous les communiqués de presse concernant l'entreprise et autres types de publicité officielle doivent être approuvés par le directeur du marketing avant d'être ajoutés au site Web de l'entreprise, diffusés dans la presse ou publiés sur les plateformes de réseaux sociaux. Tout communiqué de presse contenant des informations financières doit également être approuvé par le directeur financier.

Si vous êtes contacté(e) directement par les médias pour obtenir des informations sur l'entreprise ou une déclaration, vous devez adresser la demande au directeur du marketing. Vous ne devez jamais communiquer au nom de Bodycote sans autorisation écrite préalable.

Informations complémentaires : Si vous souhaitez signaler un problème, veuillez vous reporter à notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).

Notre marque

L'image de notre entreprise est essentielle pour nos activités. La marque Bodycote est utilisée dans le monde entier pour tirer parti de sa solide réputation, dans nos entreprises et notre réseau international d'installations. Notre marque promet à nos clients une métallurgie de classe mondiale, notamment des connaissances, l'expérience, une expertise spécialisée et des services de qualité à l'endroit et au moment où ils sont nécessaires.

Notre marque est un atout essentiel, qui englobe bien plus qu'un simple logo ou une palette de couleurs. Il est essentiel de comprendre son importance et de l'intégrer dans l'entreprise pour accroître sa valeur. Lorsque vous représentez notre marque visuellement, vous devez suivre les règles d'utilisation de l'identité visuelle et les guides de style et utilisez les modèles fournis pour garantir une image de la marque précise et cohérente.

Informations complémentaires : Veuillez contacter un membre de notre équipe marketing.

NOTRE LIEU DE TRAVAIL.

Bodycote est une entreprise axée sur les prestations de services, qui s'appuie sur ses collaborateurs à tous les niveaux. Nous disposons d'équipes exceptionnelles qui comprennent les besoins de nos clients et s'engagent à offrir des performances exceptionnelles pour eux et pour nos actionnaires.



Santé et sécurité



Pour nous, la sécurité n'est pas seulement notre valeur la plus importante, elle est une condition préalable à toutes nos activités. Nous pensons que la sécurité de tous nos employés est primordiale afin qu'ils rentrent chez eux sains et saufs après le travail, dépassant de loin les exigences de la réglementation et de conformité. Cela garantit que nos collaborateurs, nos partenaires et nos clients se sentent toujours protégés, capables de s'épanouir et de travailler en toute confiance.

Notre culture en matière de santé et de sécurité est solide et favorise la prise de conscience, la responsabilité individuelle, le maintien de normes élevées, ainsi que la critique constructive et ouverte afin que nous puissions continuellement améliorer nos pratiques.

Nous sommes convaincus que tous les incidents liés à la santé et à la sécurité au travail peuvent être évités. Nous nous efforçons de protéger la santé des collaborateurs et nous visons l'absence totale de blessure et d'accident lié à la sécurité.

La sécurité est la responsabilité de chacun. Il incombe à chaque employé de veiller à ce que son travail soit effectué en toute sécurité. Quatre règles simples doivent être respectées à tout moment :

- **Nous signalons tout problème ou possibilité d'amélioration en matière de santé et de sécurité**
Si nous observons quelque chose, nous agissons. Nous signalons immédiatement toute condition ou action dangereuse, observation, blessure ou incident. Nous lançons des défis constructifs, nous ne critiquons pas.
- **Nous ne craignons pas de nous arrêter**
Si nous ne savons pas comment mener à bien une tâche, nous nous arrêtons et nous demandons ; nous ne continuons pas. Si nous repérons un danger imminent, nous avons TOUS le droit et la responsabilité d'arrêter tout processus ou activité.
- **Nous sommes toujours attentifs à notre sécurité et à notre santé ainsi qu'à celles des autres**
Nous sommes responsables de notre santé et de notre sécurité ainsi que de celles des autres. Nous respectons toujours les règles et nous nous assurons que des systèmes de fonctionnement et des procédures sûrs sont en place pour une tâche ou un processus. Nous ne contournons ni n'interférons jamais avec un dispositif de sécurité quel qu'il soit.
- **Nous effectuons uniquement les activités pour lesquelles nous sommes formés, compétents et autorisés**
Nous n'entreprenons jamais d'activité pour laquelle nous ne sommes pas formés, compétents et autorisés.

Informations complémentaires : Tous les employés sont tenus de lire et de respecter la Politique en matière de santé et de sécurité. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez également consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).



Comportement sur nos lieux de travail

Nous nous engageons à faire en sorte que Bodycote continue d'être une excellente entreprise pour laquelle travailler, disposant d'une culture qui permet à chacun d'entre nous de s'épanouir. Le fait de traiter les autres avec respect et bienveillance est au cœur de cette culture. Nous attendons de chacun qu'il se conduise de manière professionnelle à tout moment et se comporte avec courtoisie, prévenance, dignité et respect.

Tous les collègues travaillant pour l'entreprise ou en son nom doivent respecter nos valeurs et n'adoptent aucun comportement qui pourrait être considéré comme discriminatoire, intimidant, harcelant, offensant, irrespectueux ou inapproprié. L'intimidation ou le harcèlement contre notre personnel, y compris via les réseaux sociaux, ne sera en aucun cas toléré. Lorsque nous observons un comportement inapproprié ou inacceptable, y compris, mais sans s'y limiter, le harcèlement sexuel, nous avons l'obligation d'agir. Cela peut impliquer de discuter du comportement avec la personne concernée, de signaler le comportement à un responsable ou d'utiliser la ligne Porte ouverte dédiée aux signalements (voir page 19) si nécessaire.

Afin de garantir un environnement de travail sûr et professionnel, vous ne devez pas être sous l'influence de l'alcool ou de drogues pendant votre travail. L'utilisation, la possession, la distribution ou la vente de drogues illégales ou d'alcool sur toute propriété de l'entreprise ou pendant l'exercice des fonctions professionnelles sont strictement interdites.

Informations complémentaires : Nous devons tous respecter notre Politique en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion et nous engager à assurer un environnement de travail sans harcèlement en agissant conformément à cette Politique et à notre Politique relative au harcèlement sexuel. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez également consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19)..

Notre comportement lors des déplacements professionnels

Vous pouvez parfois être amené(e) à effectuer des déplacements nationaux ou internationaux dans le cadre de votre travail. Vous devez vous conduire de manière professionnelle à tout moment et éviter tout comportement qui ne répond pas à nos normes, même s'ils sont dans le cadre de la loi ou acceptables localement dans le pays que vous visitez. Si vous avez des préoccupations concernant un comportement sur le lieu de travail, vous devez le signaler rapidement à votre supérieur hiérarchique ou à votre équipe RH.

Informations complémentaires : Vous devriez lire notre Politique relative au harcèlement sexuel et notre Politique relative aux déplacements et aux frais de déplacement. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez également consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).

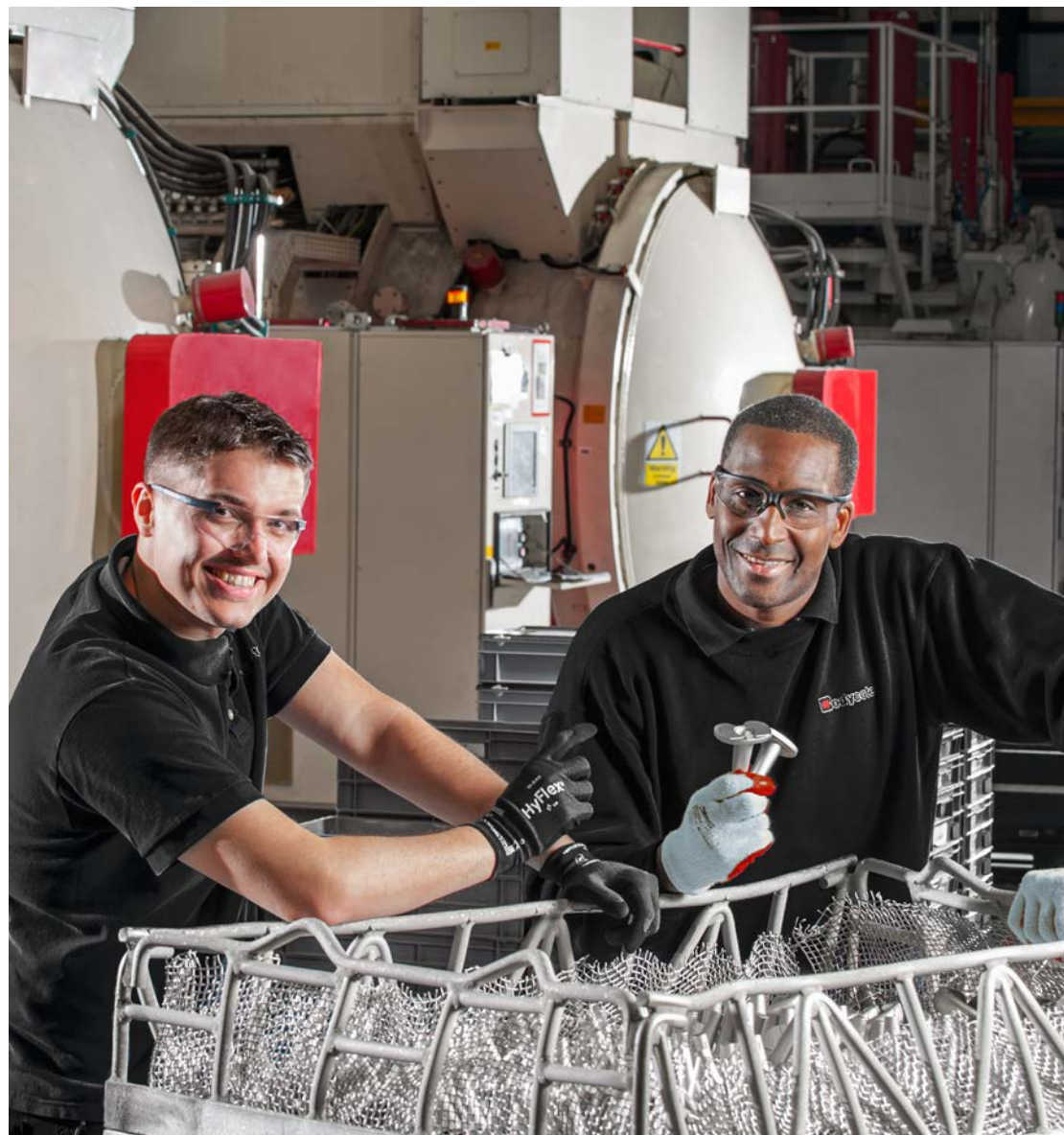
Égalité, diversité et inclusion

Bodycote reconnaît la valeur d'un personnel diversifié et qualifié et s'engage à créer et à maintenir une culture d'entreprise inclusive et collaborative. Nous comprenons que tout le monde n'a pas les mêmes conditions de départ dans la vie, ne rencontre pas les mêmes difficultés et n'a pas besoin du même niveau d'aide. Notre approche consiste donc à nous assurer que chacun dispose de l'aide dont il a besoin pour réussir.

Notre Politique globale en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion décrit notre position concernant le maintien de l'égalité des chances et notre prise en compte juste, impartiale et complète de tous les candidats dans le cadre du processus de recrutement. Nos politiques relatives à l'emploi sont élaborées pour maintenir l'égalité des chances, indépendamment de l'âge, de la race, du sexe, de l'origine ethnique, de la nationalité, de la religion, de la santé, du handicap, de l'état matrimonial, de l'orientation sexuelle, des opinions politiques ou philosophiques ou de l'appartenance à un syndicat, ainsi que du statut militaire et d'ancien combattant en Amérique du Nord.

Nous adoptons une culture d'acceptation et d'inclusion, en satisfaisant les demandes de travail à temps partiel, modulables et flexibles lorsque cela est approprié, et nous ne tolérons en aucun cas le harcèlement de quelque nature que ce soit.

Informations complémentaires : Nous devons tous respecter notre Politique en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion et nous engager à assurer un environnement de travail sans harcèlement en agissant conformément à cette Politique, aux Guides de l'employé, aux politiques des ressources humaines locales et à notre Politique relative au harcèlement sexuel. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez également consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).



DURABILITÉ ET RESPONSABILITÉ SOCIALE.



Bodycote s'engage à contribuer positivement à la société en gérant avec efficacité les questions sociales, environnementales et éthiques. Nous pensons que, non seulement c'est la bonne chose à faire, mais également que cela est essentiel pour renforcer les relations à long terme avec toutes les parties prenantes.

En tant que société mondiale de premier plan dans l'industrie du traitement thermique, nous assumons la responsabilité d'être à l'avant-garde de la décarbonisation et d'établir la norme en matière de durabilité. Nous reconnaissons que nous avons la possibilité d'influencer les émissions et les performances environnementales sur de nombreux marchés finaux. Notre bilan en matière de durabilité a non seulement un impact sur la productivité du Groupe, mais influence également par extension les performances de nos clients. Nous traitons des composants pour un large éventail d'industries et disposons d'une vaste sphère d'influence. Nous pensons que des pratiques robustes en matière de durabilité sont essentielles à la réussite de la mise en œuvre de notre stratégie, et nous continuons à tirer parti de notre envergure et de notre expertise technique pour aider nos clients dans leurs actions vers la durabilité.

Bodycote s'engage également à communiquer de manière transparente sur ses politiques, actions et performances en matière de durabilité. Notre stratégie et nos objectifs sont décrits dans notre Rapport de durabilité, accessible sur le site Internet du Groupe.

Notre engagement en matière de durabilité et de conformité aux lois et réglementations pertinentes doit être respecté et reproduit par notre chaîne d'approvisionnement. Nous attendons de nos fournisseurs et sous-traitants qu'ils décrivent les mesures qu'ils ont prises concernant la durabilité, qu'ils disposent d'une politique en matière de durabilité et qu'ils démontrent leurs efforts visant à soutenir les pratiques d'approvisionnement durables tout au long de la chaîne de valeur.

Informations complémentaires : Veuillez lire notre Code des fournisseurs.

Droits de l'homme et esclavage moderne

Bodycote agit conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme dans toutes ses activités. Plus particulièrement, nous ne tolérerons aucune discrimination, aucun abus ni harcèlement envers les employés ; nous répondrons ou dépasserons les exigences de salaire minimum applicables, et la rémunération atteindra ou dépassera le seuil permettant de satisfaire les besoins fondamentaux et de maintenir un niveau de vie décent ; nous respecterons les exigences en matière d'avantages sociaux et de temps de travail ; nous n'aurons pas recours au travail forcé ni au travail des mineurs ; et nous exercerons et favoriserons les bonnes pratiques relatives à la santé et la sécurité.

Notre déclaration sur l'esclavage moderne est disponible sur le site Web du Groupe.

Bodycote a une approche de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne et s'engage à agir de manière éthique et avec intégrité dans toutes ses transactions et relations commerciales. Nous mettrons en œuvre et appliquerons des systèmes et des contrôles efficaces, et nous déploierons tous les efforts raisonnables pour garantir que l'esclavage moderne n'a pas lieu dans notre propre entreprise ou dans l'une de nos chaînes d'approvisionnement. Des formations sont disponibles pour nous aider à reconnaître les risques d'esclavage moderne et de traite des êtres humains au sein de l'entreprise et de notre chaîne d'approvisionnement. Si vous avez un doute concernant un acte spécifique, le traitement des travailleurs en général ou leurs conditions de travail à n'importe quel niveau de nos chaînes d'approvisionnement qui pourraient constituer une forme d'esclavage moderne, parlez-en à votre supérieur hiérarchique ou utilisez la ligne Porte ouverte dédiée aux signalements. Nous soutiendrons toute personne qui fait part de préoccupations en toute bonne foi, quel que soit le résultat.

Informations complémentaires : Notre Politique relative aux droits de l'homme décrit le cadre de notre approche en matière de droits de l'homme. Notre Politique relative à la lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains explique notre approche de tolérance zéro à l'égard de l'esclavage moderne. Nos fournisseurs sont tenus de respecter notre Code des fournisseurs. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez également consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).

Environnement

Bodycote s'engage à respecter les normes les plus élevées en matière de responsabilité environnementale. Nous visons à réduire notre impact environnemental grâce à une utilisation efficace des ressources, à la minimisation des déchets et à la mise en œuvre de pratiques durables dans tous les domaines de nos activités. Notre Politique environnementale reflète notre engagement à réduire notre empreinte carbone et à promouvoir la durabilité environnementale à long terme. Nous attendons de tous les employés qu'ils respectent ces principes et qu'ils intègrent des pratiques respectueuses de l'environnement dans leur travail quotidien. Ainsi, nous pouvons contribuer collectivement à un avenir plus durable pour notre entreprise et pour l'ensemble de la communauté.

Informations complémentaires : Vous devez également vous reporter à notre Politique environnementale.

Minerais de conflit

Dans les pays politiquement instables, le commerce de l'étain (extrait de la cassitérite), du tantale (extrait de la colombite-tantalite, également connue sous le nom de coltan), du tungstène (extrait de la wolframite) et de l'or peut être utilisé pour financer des groupes armés, entretenir le travail forcé et d'autres violations des droits de l'homme, et soutenir la corruption et le blanchiment d'argent. Ces minerais, également connus sous le nom de 3TG, sont définis comme des « minerais de conflit ».

Nous nous engageons à nous approvisionner de manière responsable et à soutenir les efforts mondiaux visant à éliminer l'utilisation des minerais de conflit. Nous veillerons à ne pas nous procurer sciemment des minerais de conflit et à ce que nos pratiques en matière d'approvisionnement n'entretiennent ni n'exacerbent les conflits. Ces efforts permettent d'éviter de porter préjudice aux personnes, de nuire à la réputation et d'éviter toute poursuite judiciaire éventuelle. Nous agirons sur cet engagement en faisant preuve de diligence raisonnable, notamment en appliquant des procédures avisées et des évaluations, et nous demandons à nos fournisseurs de faire de même.

Informations complémentaires : Veuillez utiliser la procédure relative aux minerais de conflit et les documents associés, et vous reporter au Code des fournisseurs et à notre Politique relative à la lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains. Si vous souhaitez signaler un problème, vous pouvez également consulter notre Politique de la porte ouverte (voir page 19).



VIOLATION DE NOTRE CODE.

Nous prenons très au sérieux le non-respect de notre Code, car cela peut entraîner des poursuites pénales ou civiles contre Bodycote. Un employé qui enfreint notre Code peut faire l'objet de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. La violation de notre Code peut également conduire à ce que nous mettions fin à une relation avec un client ou un fournisseur.



LIGNE PORTE OUVERTE DÉDIEE AUX SIGNALEMENTS.

Si vous souhaitez signaler un problème de manière anonyme, Bodycote a mis en place et favorise l'utilisation de sa ligne Porte ouverte dédiée aux signalements, qui permet de signaler des problèmes graves et/ou sensibles de manière confidentielle.

Les employés et les tiers peuvent accéder à la ligne Porte ouverte dédiée aux signalements en appelant les lignes téléphoniques gratuites indiquées ci-dessous ou en envoyant un e-mail à bodycote@getintouch.com.

Autriche	0800-292296	Liechtenstein	41-435016741
Belgique	32-28080361	Mexique	800-681-6732
Chine	4001-200577	Pays-Bas	31-850644044
Canada	1-855-257-1164	Pologne	48-123953249
République tchèque	420-228880025	Roumanie	40-215398269
Danemark	8070-5302	Slovaquie	0-800-606-674
Finlande	358 9 42725042	Suède	46-313011803
France	0805-080025	Suisse	41-435016741
Allemagne	0800-189-9316	Turquie	0800 621 2184
Hongrie	06-800-16264	Royaume-Uni	0808 271 1360
Italie	39-0240708049	États-Unis	1-855-257-1100

Le service est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Notre Politique de la porte ouverte et des informations plus détaillées sur la ligne Porte ouverte dédiée aux signalements sont disponibles pour tous les employés sur l'intranet du groupe Bodycote et sur les panneaux d'informations à l'intention des employés sur les sites du groupe. Elle est également accessible sur le site Internet de notre Groupe.

Ne laissez aucune préoccupation sans réponse ou sans solution. Nous soutiendrons toute personne qui fait part de préoccupations en toute bonne foi.



Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

Notes

This image shows a single page of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, leaving small margins at the top and bottom. There are no vertical margin lines, no text, and no other markings on the page. It appears to be a standard piece of notebook paper.

Bodycote plc
Springwood Court
Springwood Close
Tytherington Business Park
Macclesfield
Cheshire
Royaume-Uni
SK10 2XF

Tél: +44 (0)1625 505300
E-mail: info@bodycote.com